Communiqué de Presse de la Municipalité de Renens

Renens, le 5 avril 2016

Proclamation des résultats du concours d'architecture "Château 17", pour la rénovation du bâtiment, l'agrandissement de la crèche "Le Tournesol" et de la création d'une UAPE.

La Ville de Renens est heureuse d'annoncer le lauréat issu de la procédure de concours d'architecture ouvert à un degré "Château 17". Au terme de l'analyse par le jury des 64 projets déposés dans les délais, c'est l'Atelierpulver architecte de Nant/Sugiez avec le projet "Gary" qui a obtenu le premier prix à l'unanimité. Une exposition publique présentant l'ensemble des projets se tiendra du 5 au 15 avril dans le bâtiment des CFF à l'avenue d'Epenex 2 à Renens.

Perspective du projet lauréat (Atelierpulver architectes SA)

Le développement de places d'accueil de jour de la petite enfance est crucial pour répondre aux besoins des parents afin de leur permettre de concilier vie privée et vie professionnelle. Il incombe aux communes d'apporter des solutions au défi de l'accueil préscolaire et parascolaire - responsabilité ancrée dans la Constitution vaudoise.

Pour répondre à cet enjeu, la Ville de Renens a organisé un concours d'architecture portant sur la construction d'une structure d'accueil de jour. Elle demandait en outre de rénover et d'offrir aux habitants de Renens des espaces de rencontres et une salle de spectacles, d'aménager des places de jeux ainsi que des jardins familiaux. L'objectif est de créer une structure permettant l'accueil de 68 enfants au total, soit une augmentation de la capacité de 44 places, ainsi qu'une UAPE de 24 places. Le projet prévoit ainsi la possibilité de regrouper les 6 premières années de vie des enfants sur ce même site.

./.

La Ville de Renens utilise depuis de nombreuses années le concours d'architecture. En cela, elle est consciente que c'est pour elle une chance formidable de pouvoir bénéficier du travail considérable investi par les différents concurrents pour formuler leur proposition et ainsi offrir à la collectivité un large éventail de projets. Il a été demandé aux concurrents de répondre en priorité aux aspects suivants:

- la prise en compte des valeurs et des contraintes du lieu,
- la mise en valeur réciproque de l'ancien et du nouveau bâtiment,
- la valorisation des espaces extérieurs avec la création d'un espace public de qualité, de cheminements publics et de réaménagement des jardins familiaux.

64 projets ont été rendus dans le délai prescrit. Les candidats étaient majoritairement issus des cantons de Vaud, Genève, Fribourg et Zurich. Quatorze bureaux d'architecture européens ont également participés au concours.

Le jury s'est réuni pour l'examen des projets reçus le 1er, 2 et 8 mars. Il a été présidé par M. Kaveh Rezakhanlou, architecte EPFL SIA FAS de Lausanne, et composé entre autre de Mme Tinetta Maystre, Municipale Urbanisme et Travaux, et de M. Jean-Marc Dupuis, Municipal Bâtiments et Environnement.

Le jury relève la grande qualité des travaux fournis, qui ont permis, par la diversité et la complémentarité des solutions proposées, d'alimenter le débat sur la nature du développement à venir de cette parcelle chère au Renanais.

Suite à ces délibérations, c'est le projet « Gary » de l'Atelierpulver architecte de Nant/Sugiez qui a obtenu le 1er rang /1er prix à l'unanimité du jury. Le projet lauréat répond à l'ensemble des défis mentionnés plus haut. Il préserve l'esprit du lieu tout en l'ouvrant sur l'ensemble du quartier. Il contribue à une économie globale tant dans sa réalisation, que par sa gestion du sol - économies qui confirment les attentes générales pour un « développement durable » de qualité. Maintenant peut s'ouvrir le débat avec les habitants du quartier et avec les usagers ainsi qu'avec les locataires des jardins familiaux actuels et futurs pour passer du projet à la réalité.

La proclamation officielle des résultats ainsi que le vernissage de l'exposition publique se sont déroulés dans les anciens locaux des CFF à l'avenue d'Epenex 2 à Renens. La Municipalité invite la population à venir y découvrir les 64 projets d'architecture du mardi 5 avril jusqu'au vendredi 15 avril, du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00 et le samedi 9 avril de 10h00 à 16h00 (dimanche fermé).

Renseignements :

Jean-Marc Dupuis, *Conseiller municipal, Direction Bâtiments et Environnement - 076 372 53 63*
Tinetta Maystre, *Conseillère municipale, Direction Urbanisme et Travaux - 076 407 33 81*